

Procès-verbal de la séance du Comité Social d'Administration du 2 juin 2023

Etaient présents :

Représentants de l'administration :

- Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT auprès duquel le Comité Social d'Administration est placé
- Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- Marie POTDEVIN, Directrice des Ressources Humaines de l'ENSAIT

Représentants du personnel :

TITULAIRES

- Ludmilla BAUVIN, Technicien Recherche et Formation
- Sabine CHLEBICKI, Ingénieur d'Etudes
- Frédéric LIRA, Agent Contractuel
- Céline PETREAUX, Agent Contractuel

SUPPLEANTS

- Valérie DESLE, Adjoint Technique Recherche et Formation
- Sébastien MOORS, Agent Contractuel
- Alicia PINDI, Agent Contractuel

Invitée :

- Orianne DAVID, Adjointe DRH

En l'absence de Claire PINCHON, la suppléante Valérie DESLE prend part au vote. Le quorum est atteint. Le Président procède à l'ouverture de la séance à 09h35.

Le secrétariat sera assuré par Madame Orianne DAVID, tandis que Madame Ludmilla BAUVIN est désignée Secrétaire Adjointe de séance à l'unanimité.

1 - Approbation du procès-verbal du CSA du 30/03/2023

Aucune remarque n'est relevée au sujet du PV du précédent CSA.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

2 - Point d'informations générales

Eric DEVAUX fait un point d'information sur le BTS et reprend les différentes étapes de mise en place qui ont eu lieu. Il précise que depuis le précédent CSA, 2 supports d'emplois de PRAG ont été accordés par le Ministère et que les processus de recrutement ont débuté. Les intervenants de l'ENSAIT seront vacataires du GRETA, les heures d'enseignement du BTS ne seront pas prises en compte dans la charge que les enseignants doivent atteindre. Il a donc été demandé au rectorat

une dérogation pour que la charge du BTS soit intégrée à la charge d'enseignement pour l'ENSAIT. Une réponse est attendue.

La promotion du BTS auprès des lycées et les recrutements d'étudiants pour le BTS n'ont pas encore débuté, comme l'ENSAIT n'a pas encore l'accord du Rectorat pour ouvrir le BTS. Le service de Communication de l'ENSAIT travaille actuellement sur un site internet à déployer bientôt. Aujourd'hui l'ENSAIT essaie d'attirer des jeunes et des entreprises (pour l'apprentissage) autour de Paris et dans les Hauts-de-France.

Le Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance a été transmis au ministère le 22 mai via l'EPE, une réunion au ministère est prévue le 30 juin pour le défendre. Une enveloppe par objectif est demandée, mais il n'existe à ce jour pas de précision sur la distribution de l'enveloppe qui sera attribuée. La réalisation de ces objectifs sera évaluée dans 3 ans, à la suite desquelles un nouveau contrat sera lancé.

3 - Référentiel d'activités 2023/2024

Il n'y a qu'un seul changement par rapport au référentiel d'activités 2022/2023 : la modification concerne le CPER 2021/2027 qui a été signé début 2023. Dans les ambitions affichées il y a la mise en place de la pédagogie par réalité virtuelle dans l'établissement qui va permettre de gagner en technologie et en espace pour l'immersion des étudiants et leur sensibilisation à des outils plus modernes.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

4 - Dispositif de don de congés

Orianne DAVID présente le dispositif de don de congés. Ce dispositif permettra de donner ou de recevoir des congés dans les situations suivantes :

- Un enfant, conjoint ou parent gravement malade, accidenté ou handicapé,
- Un enfant décédé,
- Un conjoint, parent, frère ou sœur décédé.

Le sujet avait déjà été abordé au précédent CSA en raison des nombreuses questions qui se posaient sur le nombre de jours qu'un agent peut donner, recevoir, ainsi que les conditions de récolte et de distribution de dons. Après une réunion pour recueillir l'avis du CSA au sujet du dispositif, il a été décidé d'accorder jusqu'à 30 jours par situation, chaque agent peut donner 5 jours par année universitaire, et la récolte de dons se fera par campagne anonyme lancée par le service RH après demande officielle.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

5 - NBI 2023/2024

Marie POTDEVIN présente la distribution de la NBI pour l'année 2023/2024. Elle rappelle aux membres du CSA le fonctionnement de la NBI, et l'enveloppe qui est allouée à l'établissement pour une année universitaire. Cette année une nouvelle fonction sera éligible, celle de Chargé des Affaires Juridiques, qui fait actuellement l'objet d'un concours. Son ajout,

ainsi que le retrait d'une autre fonction permettent de répartir plus équitablement les points entre les fonctions restantes, et d'attribuer a minima 25 points pour les fonctions de catégorie A identifiées.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

6 - LDG 2023 relatives au Régime Indemnitaire à destination des Personnels Enseignants Chercheurs (RIPEC)

Marie POTDEVIN présente les nouveautés liées au RIPEC. A la mise en place du RIPEC en 2022, une année de carence devait être respectée entre la fin d'une attribution de PEDR et le dépôt de dossier pour percevoir le RIPEC C3. A partir du 1^{er} janvier 2023, cette année de carence n'est plus applicable, ce qui signifie que davantage d'enseignants-chercheurs sont susceptibles de percevoir le RIPEC C3 dans les années qui suivent.

Il était également prévu que les EC ayant eu une note AA de la part des rapporteurs et de la CNU percevaient un montant annuel de 4000€ tandis que les EC ayant eu les notes AB ou BA ou BB touchaient 3500€. Les nouvelles LDG prévoient à présent que les EC qui se verront attribuer la prime RIPEC C3 toucheront tous le même montant de 3500€.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

7 - Bilan et modification du protocole de télétravail

Marie POTDEVIN fait le bilan du télétravail pour l'année qui vient de s'écouler suite aux changements qui avaient été décidés en 2022, notamment l'ajout du mercredi comme journée télétravaillable. Les statistiques remontées par le service RH montrent que le jour le plus pris est le vendredi à 42%, et que 15% des agents qui peuvent télétravailler ne l'ont pas fait entre le 01/01/2022 et le 22/05/2023.

Pour 2023/2024, le nouveau protocole prévoit l'autorisation de télétravailler pendant les vacances scolaires.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

8 - Campagne d'emplois

Marie POTDEVIN présente les campagnes d'emplois des personnels EEC et IATS pour 2023/2024. Elle reprend les changements ligne par ligne pour la campagne des EEC ; 2 CDD sont renouvelés pour un an, un CDD est réglementairement transformé en CDI après 6 ans de services effectifs. Deux supports de PRAG ont été accordés par le Ministère : la moitié d'un servira à passer un enseignant contractuel à temps plein, un enseignant sera recruté à temps incomplet 50%, un autre sera recruté à 100%. Deux ATER vont également être recrutés, un en septembre et un en octobre suite à un départ à la retraite.

Pour la campagne d'emplois des personnels IATS la direction propose la possibilité de passer d'un CDD à un CDI pour les agents qui occupent un support d'emploi, et qui exercent des métiers dits « en tension », soit l'informatique et les ateliers, ou pour les responsabilités de niveau cadre, ou de management. Six agents sont concernés au 01/09/2023. Il est proposé le renouvellement des CDD des autres agents.

Elle propose également quatre demandes d'ouverture de concours :

- Concours interne au service des études : assistant-e du service des études, concours et surveillance - Technicien.ne en gestion administrative (sous réserve des résultats de liste d'aptitude 2023)
- Concours interne au service des études : chargé.e de missions apprentissage, Assistant. Ingénieur en gestion administrative (sous réserve des résultats de liste d'aptitude 2023)
- Concours interne au service financier : gestionnaire financier et comptable
- Concours externe au service des Etudes : Directeur.trice de la formation responsable de l'administration et du pilotage – Ingénieur de recherche

Elle prévoit également deux demandes de repyramidage : une d'un support d'ARTF en TECH, et l'autre de TECH en ASI.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

9 – Questions diverses

Pas de questions particulières.

Après épuisement des points à l'ordre du jour, le Président remercie les membres du Comité Social d'Administration et lève la séance à 11 heures.

Le Président de séance

La Secrétaire

La Secrétaire adjointe de séance

Eric DEVAUX



Oriane DAVID



Ludmilla BAUVIN

